ROUBAIX

Bureaux : 30, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

TAMPONNE PAR UNE AUTO

M. Fernand Fourlinnie, 27 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Banque, 3, cour Chevallet, a été victime d'un accident d'auto, le 16 février, à 8 heures du soir, au moment où il traversait la rue du Fort.

L'auto-camion était à l'arrêt, en travers de la rue. Au coup de volant donné pour le mettre en marche, il est monté sur le trottoir, renversant M. Fourlinnie. M. le docteur Delahousse a constaté une fracture de la jambe gauche et a ordonné à la victime un mois de repos.

L'auto était conduite par M. Deschamps, rue de l'Ourcq, 39, au service de la maison Soureux.

ENCORE UN DEVOUE...

Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Auguste Durand, camionneur, demeurant à Mouvaux, rue de Roubaix, 70, pour avoir circulé en vélo sur un trottoir de l'Avenue Lenôtre.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

Avantages accordés aux mobilisés et aux ouvriers mineurs

Par suite de dispositions nouvelles apportées à la loi obligatoire sur les retraites ouvrières, il a été décidé que les mobilisés pouvaient se faire inscrire, avant fin juin prochain, sur la liste des assurés obligatoires et facultatifs, et que leurs années de mobilisation entreront en compte pour la détermination du montant des allocations ou bonifications de l'Etat. En outre, ils bénéficieront des allocations prévues en cas de décès, après avoir effectué les arrérages de leurs versements.

Ces mesures s'appliquent également aux assurés mobilisés, déjà inscrits, à la condition qu'ils échangeront à la Mairie avant fin juin, leur carte annuelle périmée de 1914.

Des dispositions semblables ont été prises en faveur des ouvriers des mines et des femmes non salariées des ouvriers mineurs.

En raison de ces sérieux avantages, les ayants-droit ont le plus grand intérêt à remplir, dès à présent, les formalités susdites.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires journalières, afférentes aux périodes du 31 janvier aux 14 et 29 février, aura lieu rue de l'Hospice, Foyer des Amicales, du 8 au 12 mars inclus, dans l'ordre habituel.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles vente libre de eau de javel, brosses, beurre frais, 16 fr. ; pommes au prix exceptionnel de 0.40 le kilo ; beurre salé de Normandie, 18 fr. 50.

Vin rouge, 1 fr. — le litre : lundi 23 de 8 h. à 11 h., 2. jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h. 1. jaunes et vertes.

Pommes de terre, 0,35 le kilo : Lundi 23 de 8 h. à 11 h., 7. jaunes et vertes de 2 h. à 4 h., 6. jaunes et vertes.

Les personnes qui n'apporteraient pas leurs litres pour l'eau de javel au gratuit ne pourront être servies.

Vente de chaussures américaines, 18, rue des Fabricants : lundi 22 février, 12. jaunes ; mardi 24. 12. vertes ; mercredi 25, retardataires du 12. jeudi 26, 13. jaunes ; vendredi 27. 13. vertes ; samedi 28, retardataires du 13.

Le magasin de vente est ouvert tous les jours le matin de 8 h. à 11 h. et le soir de 2 h. à 4 h.

On est prié de se munir de sa carte de denrées et de monnaie.

SERVICE DE CHARBONS

Distribution de coke

150 K. pour 32 fr. 25 aux familles n'ayant pas de réchaud ; 100 k. pour 21 fr. 50 aux autres.

Ordre des inscriptions : 1er et 2e secteurs, mardi 24 février de 8 à 11 h. ; 3e et 4e secteurs, de 14 à 17 h. ; 5e et 6e secteurs, mercredi 25, de 8 à 11 h. ; 7e et 8e secteurs de 14 à 17 h. ; 9e et 10e secteurs, jeudi 26 de 8 à 11 h. ; 11e et 12e secteurs, de 14 à 17 h. ; 13e et 14e secteurs, vendredi 27, de 8 à 11 h. ; 15e et retardataire, de 14 à 17 h.

Cette inscription aura lieu à l'ancien Hôtel des Postes, 2, rue Nain, sur présentation de la carte de charbon.

AVIS AUX CHOMEURS

Les personnes se trouvant dans les conditions voulues pour continuer à toucher des secours sont priées de se présenter dans l'ordre ci-dessous :

Mercredi 25 février. — A 8 heures, 20.001 à 20.250 ; à 10 heures, 20.251 à 20.500 ; à 2 heures, 20.501 à 20.750 ; à 4 heures, 20.751 à 21.000.

Jeudi 26. — A 8 h., 21.001 à 21.250 ; à 10 h., 21.251 à 21.500 ; à 2 h., 21.5001 à 21.750 ; à 4 h., 21.751 à 22.000.

Vendredi 27. — A 8 h., 22.001 à 22.250 ; à 10 h., 22.251 à 22.500 ; à 2 h., 22.501 à 22.750 ; à 4 h., 22.751 à 23.000.

Samedi 28. — A 8 h., 23.001 à 23.250 ; à 10 h., 23.251 à 23.500 ; à 2 h., 23.501 à 23.750 ; à 4 h., 23.751 à 24.000.

Lundi 1er mars. — A 8 h., 24.001 à 24.250 ; à 10 h., 24.251 à 24.500 ; à 2 h., 24.501 à 24.750 ; à 4 h., 24.751 à 25.000.

Mardi 2. — A 8 h., 25.001 à 25.250 ; à 10 h., 25.251 à 25.500 ; à 2 h., 25.501 à 25.750 ; à 4 h., 25.751 à 26.000.

Mercredi 3. — A 8 h., 26.001 à 26.200 ; à 10 h., 26.201 à 26.400 ; à 2 h., 2.001 à 2.500 ; à 4 h., 2.501 à 3.000.

Les pièces à fournir sont : le mandat d'admission actuel (feuille bleue), la liste de maison, certificat de salaire, certificat d'inscription à l'Office de Placement pour ceux ne travaillant pas.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Gisèle Nuite, rue Conférence. — Gérard Willem, rue Conférence. — Simonne Doyen rue Pontenoy. — Denise Florin, rue d'Anzin, 34. — Hector Tesse, rue Racine, 56. — Hortense Desdoop, rue de Mons, 78. — Jeanne Hespel, rue des Longues-Haies. — Agnès Lombrette, rue Asteing, 122. — Zulmée Depraeter, rue Sébastopol, 20. — Fernand Lénard, rue Wilin, 36.

Décès. — Blanche Lefebvre, 38 ans, rue Epidème, 8. — Georges Bonche, 36 ans, rue de l'Epeule, 124. — Julie Boite, 70 ans, rue d'Halle, 7. — Léopold Devaux, 69 ans, rue d'Anzin, 3.

Mort-né : 1.

AUX SŒURS DE CHARITE
RUE ESQUERMOISE LILLE
Manteaux-Robes-Costumes
TOUJOURS LES DERNIERES CREATIONS
ELEGANCE — SOLIDITE — PRIX MODERES

TOURCOING

EN TOMBANT D'UN TOIT, UN JEUNE HOMME SE TUE

Un jeune couvreur nommé Fleurisse Dehont, 19 ans, demeurant chez ses parents, 5, rue du Général-Souham, au service de M. Grenu, couvreur, rue d'Anvers, est tombé, au cours de son travail, du toit du bâtiment principal de l'école St-Louis, rue d'Austerlitz.

L'accident s'est produit vers 8 h. 1/2.

La victime a eu la boîte crânienne défoncée. Le docteur Delarmont a constaté le décès. M. le commissaire de la 4e arrondissement procède à une enquête.

VOL DE LAINE

Nous avons signalé hier l'arrestation de trois jeunes gens qui essayaient de vendre de la laine de provenance suspecte.

L'enquête ouverte par M. le commissaire du 3e arrondissement a établi que cette laine a été volée par eux dans un wagon à la gare aux marchandises.

La quantité dérobée est de 5 kil., d'une valeur de 300 francs (laine blanche filée).

Les inculpés sont détenus au Parquet.

LES DEMANDES D'EMPLOI DE TRAVAIL

Les demandes d'emploi du travail et les demandes de bras d'ouvriers qui, jusqu'à présent, étaient inscrites au Bureau de Sécurité de la Mairie, seront reçues à la Bourse de Commerce à partir de lundi 23 courant.

UN BOUCHER SE NOIE AU BLANC-SEAU

Hier matin, vers onze heures et demie, l'agent Thuliez a retiré de l'eau, à proximité de la passerelle du Blanc-Seau, un homme qui venait de se précipiter dans le canal.

Lorsque l'on l'a ramené sur le berge, le noyé respirait encore, mais il n'a pas repris connaissance.

C'est un nommé Henri Désir, âgé de 70 ans, retraité d'octroi, actuellement cabaretier, rue St-Jean, 80, à Roubaix.

M. Désir était neurasthénique. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôpital.

UNE PANNE D'AUTO INTERROMPT LA CIRCULATION

Par suite d'une panne à un camion-auto chargé de charbon, la circulation des tramways a été interrompue partiellement hier, entre 15 h. 45 et 17 heures.

Le véhicule est la propriété de MM. Desurmont et Cie, filateurs de coton, rue du Cymbale.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré chez MM. Charles Tiberghien frères, tissage, rue de Paris, hier matin, à 11 h. 1/2.

Un zingueur de l'établissement a fait tomber une lampe à souder sur des matières textiles.

Les pompiers sont arrivés, mais n'ont pas eu à intervenir, l'incendie ayant été éteint par le personnel.

Les dégâts ne sont pas très élevés.

ON REPÊCHE UN HOMME NOYÉ DEPUIS TROIS SEMAINES

Un homme paraissant âgé de 40 à 45 ans, vêtu de noir, a été retiré mort du canal, quai du Fresnoy.

Son corps a été transporté à la Morgue de l'Hôpital, par l'ambulance.

Après enquête, la police a découvert l'identité du noyé.

C'est un nommé Charles Selosse, âgé de 63 ans, époux de Cassel Eugénie, tisserand, demeurant à Wattrelos, rue Négrier, impasse Liagre, 3.

Il était neurasthénique, avait perdu une partie de la vue et, depuis trois semaines, était disparu de chez lui.

Il semble qu'il s'est jeté à l'eau dans un accès de désespoir.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le 18 février, dans la salle des batteurs de l'Usine Duvillier-Motte fils, rue des Orphelins, une bâcheuse, Gabrielle Desmet, 16 ans, demeurant 41, rue des Ballons, à Mouscron, par inadvertance, en causant avec son père, a posé la main entre deux rouleaux de batteur. La main a été prise et porte une plaie large et grave, avec arrachement des tendons extenseurs des doigts. On a tenté la conservation par la suture de ces tendons.

Il est probable qu'il en saliva une incapacité permanente, tout au moins partielle.

— Chez Alphonse Vanneveren, dans la salle de Gill Box, rue de Belle-Vue, une ouvrière, Céline Taelman, 25 ans, demeurant 14, rue Sainte-Thérèse, à Mouscron, en plaçant des barrettes dans un gill-box, s'est fait prendre quatre doigts de la main gauche. Deux morceaux d'aiguille ont pénétré dans les doigts.

BUREAU PARITAIRE DE PLACEMENT

Le directeur de l'Office municipal de placement (Bourse de Commerce) invite les chômeurs, hommes et femmes, de toutes professions, qui désirent se placer rapidement à se faire inscrire au plus tôt.

Il informe en outre les intéressés qu'il dispose en ce moment d'un certain nombre d'emplois d'élirageuses, bambrocheuses, soigneuses de préparation (coton) bacleurs, bacleuses, rattacheurs, rattacheuses, dévideuses, mécaniciens, menuisiers et petites mains des deux sexes pour emplois divers.

Les industriels et commerçants sont avisés que satisfaction leur sera donnée dans le plus bref délai et dans la mesure du possible, pour toute la main-d'œuvre dont ils pourraient avoir besoin.

Le bureau est ouvert tous les jours, sauf le samedi après-midi, de 9 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.

SERVICE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES « AMICALE », RUE DU HAZE

Il sera mis en vente aux « Amicales », rue du Haze, 1er étage, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 h. à 4 h. du soir : bonneterie, gilets à manches, flanelles et chemises en couleurs pour hommes, couvertures, pardessus, vareuses pour enfants jusqu'à 5 ans, chemises, fillettes, jupons dessous pour femmes, caleçons de sport, chaussures de fatigue et de repos pour hommes ; nouvel arrivage de chaussures américaines pour hommes, femmes et enfants ainsi qu'un lot de semelles et de talons en cuir.

A propos des ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement les premiers jours de chaque semaine à partir de 8 h. 30 du matin et de 2 h. de l'après-midi, il est recommandé aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi et non pas en fin de séance, à un moment où il est impossible de servir les retardataires trop nombreux qui se présentent.

En suivant ces indications les familles seront servies plus rapidement et éviteront une attente toujours désagréable, et, le cas échéant, de devoir être renvoyées à une autre séance en raison du temps insuffisant qui resterait jusqu'à l'heure de la fermeture et qui ne permettrait pas de servir les personnes qui se seraient présentées tardivement.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, Place Sébastopol. — Le lundi 23 février, 1 litre par personne, pour 1.75 :

Secteur 13, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures : impairs, de 9 à 10 ; cartes roses, pairs, de 10 à 11 : impairs, de 11 à 12.

Secteur 1, cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures : impairs, de 3 à 4 ; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 ; impairs, de 5 à 6.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnités, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc. :

Lundi, 23 février 1920, de 8 heures et demie à midi, 18.501 à 18.550 ; de 2 heures à 6 heures, 18.551 à 18.600. — Mardi 24, de 8 heures et demie à midi, 18.601 à 18.650 ; de 2 heures, 18.651 à 18.700.

Le prestataire est prié de se présenter personnellement, muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

THEATRE MUNICIPAL (Direction : A. Santara)

Dimanche 22 février, en matinée et en soirée, le grand succès de l'Apollo « LES MARIS DE GINETTE », opérette en trois actes de Félix Fourneau.

— Lundi 23 février, à la demande générale, dernière représentation de l'immense succès LA COCARDE DE MIMI PINSON.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les **Bons de la Défense Nationale** sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins Lille, moitié en argent, moitié en marchandises. Meubles. Literie. Poêlerie. Vêtements. Pardessus, Imperméables. Vente au Comptant.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

RAVITAILLEMENT. — Vente libre tous les jours 97, rue Jean-Jaurès. — Pommes de terre 0.50 le kilo. — Bois à brûler, 5,50 les 25 kilos. — Beurre extra-fin, 15 fr. le kilo. — Chicorée extra, 2,70 le kilo. — Margarine supérieure, 3.50 les 500 gr. — Pain d'épices au miel, 3,50 le kilo. — Figues de 1er choix, 2,70 le kilo. — Pommes, 0.40 le kilo. — Confiture, 2,50 les 500 gr. — Fromage, 1,40 le quart. — Huile supérieure, 5 fr. le litre. — Sardines, 1,90, 1,55, 1,90 la boîte. — Sel fin, 0,35 le kilo. — Savon mou, 1 fr. le kilo. — Cafe, 4,50 le kilo.

AUGMENTATION DU PAIN DU PAIN

En exécution des articles 11 et 12 du décret ministériel du 3 février 1920, relatif au régime du pain, les personnes ci-après désignées pourront bénéficier de la réduction du prix du pain :

1. Chefs de famille ayant à leur charge au moins trois enfants, pour chaque enfant âgé de 15 ans au plus ; 2. Veuves ayant au moins deux enfants à leur charge, pour chaque enfant âgé de 15 ans au plus ; 3. Infirmes de guerre avec pension dont l'invalidité constatée est de 50 pour cent au minimum ; 4. Vieillards, infirmes et incurables, bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905.

Se faire inscrire 97, rue Jean Jaurès, dans l'ordre ci-après et aux heures indiquées : Lundi 23 février, Secteur Grand'Place ; Mardi 24, Secteur Gare ; Mercredi 25, Secteur Kléber ; Jeudi 26, Secteur Roubaix, le matin de huit à onze heures, le soir de deux à cinq heures.

N. B. — Les intéressés sont priés de se munir du livret de mariage, de la carte de ravitaillement, les pensionnés de leur titre de pension, les vieillards, infirmes et incurables de la carte de secours.

L'ECLAIRAGE DE LA RUE DE LA GARE. — Après entente entre l'Administration municipale la Maison Holden et la Compagnie Desclée, des lanternes ont été posées en plusieurs endroits, de façon à éclairer la rue de la Gare partiellement.

L'installation est provisoire et sera modifiée par un éclairage régulier dans le plus bref délai possible.

LILLE

La GRÈVE des TRAMWAYS DE LILLE

Elle se prolonge, et il faut avouer que la Compagnie entretient, dans un but facile à deviner, cette situation préjudiciable à tous points de vue pour tout le monde.

Malgré l'activité de Mollard, les pourparlers engagés n'ont pas encore abouti.

En effet, la Compagnie voudrait obtenir un relèvement de ses tarifs, relèvement, qui, seul, affirme-t-elle, lui permettra d'augmenter le salaire de son personnel.

De son côté, la Municipalité, qui se rend compte de l'impopularité d'une pareille exigence, ne peut consentir à hausser le prix des places.

Il est donc nécessaire de chercher un moyen terme pour obtenir le plus rapidement possible une solution.

Jusqu'à présent, un fait subsiste qui domine toute la situation : c'est la volonté inébranlable des grévistes de poursuivre la lutte engagée jusqu'au bout.

Nous sommes persuadé que cette opiniâtreté dans leurs revendications vaincra toutes les résistances.

Nous connaissons, au demeurant, suffisamment la solidarité ouvrière pour affirmer que les employés des tramways seront soutenus dans cette bataille par leurs camarades des autres réseaux et que si, à brève échéance, la situation ne s'éclaircissait pas, une action générale s'ensuivrait qui paralyserait entièrement le trafic des trois villes.

Il est certain que la Municipalité, qui fait tout son possible pour terminer ce conflit, redoublera de zèle et, par son esprit de conciliation et sa sagesse, fera naître enfin une solution heureuse qui nous épargnera cette extrémité.

Grave accident en gare

UNE FEMME A LES JAMBES BROYEES

Mlle Augustine Cerny, 32 ans, professeur d'Anglais, à la Maison des Etudiantes, 18, rue Meurein, revenait, hier soir, de Gondecourt, par le train rentrant en gare de Lille à 8 heures 50.

Voulant descendre avant l'arrêt complet du train, la jeune femme perdit l'équilibre et tomba entre le quai et les wagons qui lui broyèrent les jambes.

La malheureuse a été conduite d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur, dans un état extrêmement grave.

Un pendu sous le Pont Royal

Sous le pont provisoire en bois, remplaçant le « Pont Royal », détruit, des passants trouvaient, hier matin à l'aube, le cadavre d'un vieillard.

Celui-ci portait au cou une corde formant nœud coulant, l'extrémité était attachée à une des fermes du pont.

M. Grossi, commissaire de police du 2e arrondissement, mandé sur les lieux, y vint en compagnie du docteur Lévêque, faire les constatations d'usage.

Il s'agirait d'un suicide, le défunt a été reconnu pour être un sieur Alphonse Knockaert, 75 ans, logeant 20, rue du Pont-Neuf.

C'était un sinistré de Wambrechies, recueilli par M. Charles Rémy, demeurant à l'adresse précitée.

Le corps a été transporté à la Morgue.

Le jeu de la mort

Un soldat Lillois a été tué à Versailles

Dans la caserne du 5e génie, à Versailles, un jeune sapeur de 22 ans, Henri Mullier, originaire de Lille, avant d'aller prendre la garde, jouait avec un de ses camarades qui tenait un fusil chargé.

Soudain, le coup partit et Mullier eut la tête traversée. La mort a été instantanée.

Les obsèques ont eu lieu hier après-midi. La famille du jeune homme a été prévenue par l'autorité militaire.

Le procès de la Gazette des Ardennes

CE QUE DISENT LES EPOUX LEPERS

Au cours de la dernière audience du procès de la *Gazette des Ardennes*, on entendit le témoignage des gendarmes de Roubaix. Ils affirmèrent que les époux Lepers, dépositaires de la *Gazette*, étaient en relations suivies avec la Kommandantur.

Les époux Lepers protestent qu'ils ne purent se soustraire à la réquisition allemande.

On croit que la série des dépositions sera terminée cette semaine.

TAXE DU PAIN

On nous communique de la Préfecture :

« Aux termes de l'article 10 du décret du 3 février 1920, Messieurs les Maires doivent arrêter la taxe du pain applicable à partir du 1er mars.

« Par arrêté du 21 février 1920, M. le Préfet du Nord a fixé à 1 fr. 65 le kilo le taux maximum de cette taxe. En notifiant sa décision à MM. les Maires, M. le Préfet leur rappelle que ce chiffre constitue la limite extrême au-dessous de laquelle ils doivent se tenir si les conditions du travail dans leur commune ne paraissent pas l'imposer. Le prix du pain pourra être inférieur à 1 fr. 65 dans de nombreuses localités et notamment dans les communes rurales ».

La Souscription à

L'EMPRUNT DE LA PAIX

est ouverte depuis le 19 Février.

Rappelez-vous l'héroïsme et les souffrances de nos soldats. Rappelez-vous la force que la Victoire donne à la France et les blessures que lui a causées la Guerre.

FAITES VOTRE DEVOIR

Calculez les avantages que le Pays tout entier retirera de l'Emprunt.

Calculez les bénéfices que chaque souscripteur réalisera en touchant annuellement un intérêt net de 5 % et en encaissant, au moment du remboursement, un bénéfice de 50 % également nets d'impôts.

SONGEZ A VOTRE INTÉRÊT

Souscrivez.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi dernier, sous la présidence de M. Delescaux, maire.

Une demande d'avance a été envoyée à l'Etat, en attendant l'établissement du projet du budget primitif.

M. le Maire signale que le montant de la souscription pour l'érection du monument aux Soldats morts pour la Patrie, s'élevait à la somme de 18.500 francs. Le Conseil se réserve pour le montant du crédit à inscrire au budget, jusqu'à ce que l'on soit fixé sur la somme nécessaire à cet objet.

La liste des personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite est arrêtée. Les intéressés peuvent la consulter à la mairie.

Le service du Bureau de Bienfaisance sera repris par les services municipaux à partir du 1er avril 1920.

Le Conseil vote le maintien de la distribution postale de dimanche matin. La proposition faite lors de la dernière séance n'ayant pas été acceptée par la direction des P. T.

A l'issue de la réunion, le Conseil émet le vœu que la Compagnie du gaz, établisse au plus tôt l'éclairage des voies publiques, ce qui au moins que jusqu'à complet rétablissement de son éclairage, pour éviter des accidents par suite du trafic intense qui existe actuellement, les carrefours soient éclairés dans le plus bref délai.

Un second vœu est émis concernant le prompt rétablissement des ponts de l'Hippodrome et de Canteleu pour permettre le passage des tramways.

LOMME

AU CONSEIL MUNICIPAL. — **Vœux concernant le rétablissement des ponts.** — Le Conseil municipal, considérant que le pont-levis établi provisoirement par l'autorité anglaise sur le canal de la Haute-Deûle, face à la rue de la Deûle à Loos, ne peut fonctionner que très lentement, entrave, pour cette raison, la circulation entre les communes de Loos et de Lomme, et retarde continuellement l'arrivée du personnel ouvrier dans les établissements industriels.

Émet le vœu que ce pont soit installé d'une façon définitive.

Il émet également le vœu que le pont tournant dit « Pont de Sequedin », qui relient la banlieue d'Esquermes à la Section du Marais soit rétabli le plus tôt possible de façon à permettre la circulation des voitures et que le pont de Canteleu reliant la ville de Lille aux communes de Lomme et Lambersart, et à la région de Lomme à Armentières, soit rétabli d'une façon définitive de manière à permettre le passage des tramways A et I, indispensables à la reprise de la vie industrielle et commerciale de toute la région.

LE CHARBON. — Le Maire a envoyé aux marchands de charbon de sa commune la lettre suivante :

« De multiples réclamations surgissent à l'administration municipale de la part de la population du Bourg, concernant la mauvaise volonté que montrent les marchands de charbon à alimenter ce quartier en charbon de ravitaillement.

« A cet effet, j'ai l'honneur de vous rappeler l'esprit de l'arrêté municipal du 10 février dernier :

« 1. Le charbon chargé sur les voitures à quai ou en gare appartient à toute la population Lommoise les marchands sont tenus de servir toutes les personnes qui prescriront un ticket, réglementaire et la somme équivalente, et servir tous les quartiers, y compris cours, courettes, hameaux arriérés et les rues non pavées.

« 2. Si cette satisfaction n'est pas donnée à la population, l'administration se trouvera dans l'obligation d'avoir des dépôts dans chacune des trois sections de la commune et les marchands tenus à servir la partie qui leur sera affectée.

« Il importe donc que chaque marchand y mette de la meilleure volonté.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 19 février

SUPPRESSION D'ENFANT

Hier, a comparu devant le Tribunal correctionnel de Lille, Dassonville Antoinette, 21 ans, domestique, domiciliée à Hellemmes, sous la prévention d'avoir, en septembre ou octobre 1919, à La Madeleine, supprimé son enfant, avec cette circonstance qu'il n'est pas établi que l'enfant ait vécu.

L'enfant fut retrouvé en décembre 1919 dans la fosse d'aisances de M. Six, boulanger, 152, rue de Lille, à La Madeleine, chez qui la fille Dassonville se trouvait en service à ce moment.

La prévenue a reconnu les faits, mais soutient que l'enfant, venu à six mois, était mort-né.

Les renseignements sur elle sont bons.

Le Tribunal la condamne à six mois de prison avec sursis.

CRÉDIT DU NORD

4-6-8, Rue Jean-Roisin -:- 19, Rue Nationale
LILLE
—:- et dans ses Succursales et Comptoirs. -:—
reçoit sans frais les souscriptions à

L'Emprunt National 1920

5 % intérêt — Bénéfice 50 %
assuré par la prime de remboursement.
Premier tirage : 16 Septembre 1920.
Intérêts et prime net d'impôts présents et
—:- futurs -:—

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Tous les ouvriers Plafonneurs, Plâtriers, Cimentiers, Tailleurs de pierres, Marbriers, Carrelleurs, Mosaïstes, Parqueteurs, Ructeurs et parties similaires, sont priés d'assister à la réunion technique qui aura lieu le mercredi 25 février, à six heures du soir, au siège du Syndicat, 105, rue de la Cité, à Tourcoing.

Le secrétaire : Jules PACQUET.

SYNDICAT DU TEXTILE

Encolleurs. — Une réunion des ouvriers encolleurs aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 h., Grande-Rue, 211. — Ordre du jour important.

Rentreurs. — Les rentreurs adhérents au Syndicat Textile, qui seraient sans travail, sont invités à envoyer leurs noms et adresses : Estaminet Henri Rose, 18, rue Neuve.

A LILLE

Dans l'Habillement

LE GRAND MEETING D'AUJOURD'HUI

Le comité intersyndical de l'habillement organise pour aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, grande salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, un grand meeting sous la présidence du camarade ROUSSEAUX Fernand, délégué régional.

Orateurs : BLANDEL Oscar, secrétaire du Syndicat des presseurs et presseuses en confection ; BIDARD, secrétaire des ouvriers en confection ; COROUBLE Arthur, secrétaire du Syndicat des coupeurs ; POBREY Maurice, secrétaire-adjoint du Syndicat des tailleurs ; Pierre DUMAS, secrétaire de la fédération de l'habillement ; Désiré BONDUES, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord.

SYNDICAT DU TONNEAU DE LILLE ET ENVIRONS

Le syndicat fait appel à tous ses membres pour apporter leur obole aux camarades des tramways en grève, à titre de solidarité. Une liste de souscription sera à la disposition des membres, 32, rue de la Clef, à partir de dimanche matin, 22 février.

Nous avons le ferme espoir que notre appel sera entendu.

Pour la commission : le secrétaire.

DENTISTE Georges LANGENOVE, 104, r. du Molinel, anc. r. Gantois.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

SYNDICAT DES TRANSPORTS DE LILLE

Dimanche 22 février 1920, à 4 heures du soir à l'Union de Lille, grande réunion corporative, pour tous les ouvriers des Transports de Lille et des environs. Le citoyen Dr Verhaeghe y viendra faire une causerie sur la loi des Accidents du Travail.

Les ouvriers charretiers et camionneurs seront im devoir d'y assister ; le secrétaire donnera communication des démarches faites jusqu'à ce jour ; en même temps il y aura lieu de nommer des délégués par maison.

BATIMENT ET TRAVAUX

Dimanche matin, 22 février, à 10 heures, au siège du Bâtiment, rue de la Clef, 32, aura lieu une réunion générale pour tous les ouvriers fabricants de caisse, scieurs, cloueurs, menuisiers, à seule fin d'établir un barème uniforme pour tous.

SECTION D'ANNŒULLIN. — Dimanche matin, 22 février, assemblée générale pour tous les ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics d'Annœullin et d'Allennes-les-Marais, avec le concours assuré de deux membres du bureau.

Après-midi, à 4 heures, réunion à Beauvin. Les camarades de Provin sont priés d'y assister.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Syndicat de la Menuiserie. — Tous les membres sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu au siège rue Jean-Jaurès, 47, le dimanche 22 février, à 4 heures du soir, réunion de la commission à 3 heures.

A BAUVIN

Dimanche 22 février, chez le camarade Coltoire Léon, une conférence sera faite par un camarade du bureau du Syndicat de Lille.

La commission adresse un pressant appel à tous les ouvriers de Bauvin et Provin pour qu'ils soient présents à la conférence.

A EMMERIN

SYNDICAT DES PAVEURS. — Dimanche 22 février, à 3 heures précises du soir, salle Demouflin Willems, assemblée générale du Syndicat.

Ordre du jour : Entente avec les syndicats belges. — Projet d'adhésion au Bâtiment. — Présence du camarade Marcel Dujardin, secrétaire-adjoint de la Bourse du Travail.

LUNDI

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Section des calorifugeurs.** — Lundi 23 février, à 6 h. 30, réunion générale pour tous les ouvriers calorifugeurs, rue des Sarrazins, 96. A cette réunion, il y sera discuté la suppression du travail à la tâche et le taux de salaire uniforme pour toutes les maisons faisant du calorifuge.

La présence de tous est donc indispensable.

TEXTILE

Usine Lechat. — Lundi 23 février à midi (première équipe), salle Verniers, rue Rubens, à Fives ; réunion générale pour tous les ouvrières et ouvriers de l'usine Lechat ; deuxième équipe, à la sortie de l'usine, à 1 heure.

Le camarade secrétaire sera présent à cette assemblée.

Ordre du jour : examen de la réforme de M. Laroche ; mesures à prendre.

Vu l'importance de cette réunion, la présence de tous est indispensable.

Le secrétaire, A. BAUCHE.

— **Section des tissages.** — Lundi 23 février, à 16 h. 30, salle Verniers, rue Rubens, 30, à Fives-Lille, réunion pour tous les ouvriers du tissage Pollet fils ; avec le concours du secrétaire.

Ordre du jour : examen des prix payés, questions diverses.

A. BAUCHE.

MERCREDI

BATIMENT ET TRAVAUX

Sections des plafonneurs, plâtriers, cimentiers et bitumiers. — Assemblée générale le mercredi 25 février 1920, rue des Sarrazins, 96.

Ordre du jour : la loi de huit heures, étude du contrat patronal, divers.

Le secrétaire, AUSSOURD.

— **Section de Lomme et Marais.** — Mercredi 25 février, à 6 heures, assemblée pour tous les ouvriers du bâtiment et des travaux publics, chez Deveuse.

Ordre du jour important ; présence indispensable.

JEUDI

BATIMENT ET TRAVAUX

— Jeudi 26 février, à 6 h. 30, assemblée de la commission exécutive, tous les secrétaires et trésoriers des sections techniques de Lille devront être présents au siège, rue de la Clef, 32.

Vu l'ordre du jour très important, tous devront être présents.

VENDREDI

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Section de la Madeleine.** — Vendredi 27 février, aura lieu une réunion générale pour tous les ouvriers du bâtiment et des travaux publics, avec le concours des camarades Vaillant, secrétaire du bâtiment, et Becquart, trésorier, des affiches seront apposées indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

CARNET DU DOCTEUR

LA SPÉCIALITÉ PHARMACEUTIQUE

Depuis le nombreux commentaires, une polémique s'est engagée sur le point de savoir si la spécialité pharmaceutique était utile ou non au médecin et au public. De tous les arguments échangés, il convient de tirer la conclusion suivante : la spécialité pharmaceutique est très utile au médecin qui peut ainsi ordonner le médicament sous une forme pratique, avec un dosage rigoureux et une pureté médicamenteuse absolue ; elle est non moins utile au malade qui est ainsi certain d'obtenir un produit d'une efficacité reconnue.

En achetant de telles spécialités pour un prix relativement modique, le malade bénéficie de la consultation d'un ou parfois plusieurs grands médecins, spécialistes célèbres, dont les travaux, les expériences et les formules ont servi à l'établissement de cette spécialité et de l'exécution par une organisation modèle de l'ordonnance de ces spécialistes.

Les Laboratoires Zoé, qui viennent de se fonder, présentent au public une spécialité établie suivant des données scientifiques médicales rigoureuses et les dernières découvertes de la thérapeutique moderne, et fabriquée dans des conditions de sécurité absolue pour le malade.

Les Pilules Zoé, — du grec Vie — sont le plus puissant régénérateur du sang et des tissus, le plus grand tonique et reconstituant que la thérapeutique moderne ait pu produire ; Elles réalisent le connectif idéal de l'alimentation et apportant à l'organisme malade, les éléments qui lui font défaut ; elles calcifient les jeunes et elles remineralisent les grandes personnes.

Les Pilules Zoé fortifient les convalescents des maladies aiguës, surtout de grippe, effacent les suites des fatigues de guerre, combattent l'anémie, guérissent la tuberculose, le rachitisme, la neurasthénie et une foule de maladies nerveuses ; elles améliorent et souvent guérissent le rhumatisme chronique, le diabète, la phosphaturie, les irrégularités des règles et enfin le marasme des malades au cours des affections génitales des deux sexes.

Dr JACQUES BERNARD.

Les Pilules Zoé sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies. Prix : 6 fr. la boîte, impôt 0 fr. 60. Envoi franco contre 6 fr. 60. Pilules Zoé, Services Province, 10, rue de Meubeuge, PARIS.

UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

UNION CONFEDERALE DES LOCATAIRES DE FRANCE ET DES COLONIES

SECTION LILLOISE. — Aujourd'hui, Permanence, de 10 heures à midi, 186 bis, rue de Paris.

A HELLEMMES

SYNDICAT DES LOCATAIRES

Dimanche 22 février, assemblée générale au siège, 35, rue Sadi-Carnot, à 5 heures précises.

Ordre du jour : «Lecture des procès verbaux ; situation financière ; paiement des cotisations ; explications et mesures à prendre sur les loyers à l'application de la loi au 24 avril.

Le Secrétaire : J. VANDEPUTTE.

A SECLIN

TOUS A LA COOPERATIVE !

L'article paru il y a quelques jours dans ce journal m'a valu quelques correspondances me prouvant l'intérêt de plus en plus grand que prend chaque jour la classe laborieuse à la question coopérative.

La coopérative est appelée à remplacer les rouages commerciaux actuels. Elle fait partie intégrante du mouvement mondial qui ascensionne vers la transformation de la société bourgeoise.

Comme toute chose nouvelle, elle a ses apôtres et ses détracteurs.

On croit voir dans ces derniers, l'ensemble des institutions établies se levant pour défendre les privilèges acquis ; mais on aperçoit aussi, malheureusement, une minorité bruyante, qui sur un mot d'ordre venu